
Compte rendu de conférences pédagogiques dans les maisons d'Enseignement secondaire du diocèse d'Angers. Année scolaire 1934-1935.

Numéro d'inventaire : 2006.05576.1

Type de document : livre

Éditeur : Editions de l'Ouest (20, boulevard Maréchal-Foch Angers)

Imprimeur : Editions de l'Ouest

Date de création : 1936

Description : Livret broché. Couverture papier.

Mesures : hauteur : 225 mm ; largeur : 140 mm

Notes : Imprimerie de l'Evêque d'Angers, Monseigneur Joseph Rumeau, daté du 25 avril 1936. Compte rendu présenté par le chanoine Pasquier (J.).

Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques)

Filière : Institutions privées

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Angers

Nom du département : Maine-et-Loire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 40

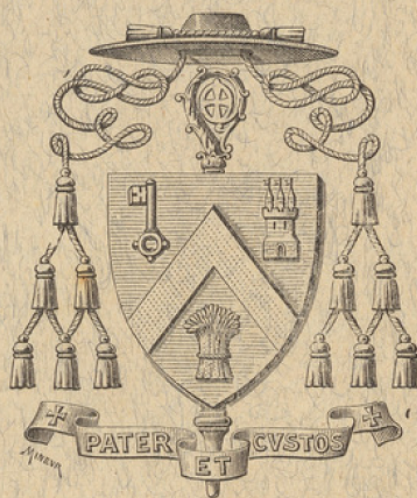
ill.

Lieux : Maine-et-Loire, Angers

COMPTE RENDU
DES
CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

*dans les maisons d'Enseignement secondaire
du diocèse d'Angers*

Année scolaire 1934-1935



ANGERS
ÉDITIONS DE L'OUEST
20, boulevard Maréchal-Foch

1936

MONSEIGNEUR,

Trente années se sont écoulées depuis que Votre Excellence, par une initiative qui a trouvé bien des imitateurs, établissait des Conférences pédagogiques dans les collèges de son diocèse. Au moment où j'entreprends de lui présenter les travaux qui ont été rédigés, lus et peut-être discutés au cours de l'année scolaire 1934-1935, je ne puis m'empêcher de penser aux changements qui sont intervenus dans la vie des professeurs pendant cette longue période de temps.

Au début de ce siècle, dans le Petit Séminaire où je faisais mes études, un seul de nos maîtres se trouvait chargé d'un vicariat. Le samedi soir la voiture publique le conduisait, au pas lassé et au trot désabusé d'un vieux cheval, jusqu'au bourg de La Chapelle-Rousselin ; elle l'en ramenait le lendemain à cette même allure si favorable aux longs loisirs. Maintenant il ne reste plus à Beaupréau, le dimanche, que le personnel strictement requis pour assurer un service réduit : le train, la motocyclette et l'automobile dispersent les professeurs dans les paroisses du canton et des cantons voisins. Les autres collèges viennent aussi au secours des curés autant qu'ils le peuvent, plus peut-être qu'il ne conviendrait à la bonne marche des études. En ville, d'autres occupations encore épuisent le temps des professeurs : Les œuvres de toutes sortes, principalement les œuvres de jeunes gens ne sont-elles pas toujours en quête d'aumôniers ou d'animateurs ? Et voici venir les directrices des pensionnats. Avec un zèle et une diplomatie que les supérieurs de nos maisons et peut-être même le directeur de l'Enseignement sont quelquefois tentés de trouver indiscrets, avec des arguments qui mettent les résistances en déroute, elles s'assurent le concours des maîtres les meilleurs. Qui donc eût pu penser, il y a vingt-cinq ans, que la présence d'un ecclésiastique dans une chaire de latin, de littérature ou de philosophie serait pour une institution de jeunes filles une réclame si disputée ? Ainsi le train de vie se fait de jour en jour plus trépidant. Le temps court, se précipite et se perd à travers mille canaux subtils. N'est-il pas cruel d'imposer à des hommes tiraillés de tous côtés un travail dont le profit n'est pas immédiat ? Mais n'est-ce pas aussi quand l'esprit menace de se disperser qu'il convient de le ramener aux sources mêmes de la pédagogie et des sciences sacrées ?

Au 1^{er} novembre 1935, quatre collèges seulement (1), Beaupréau, Mongazon, Combrée et Saint-Julien avaient remis des études sur les sujets qui avaient été proposés pour l'hiver précédent. Encore n'en présentaient-ils que vingt alors qu'ils auraient pu en envoyer trente-deux. Le plus diligent d'entre eux, Beaupréau, s'excuse de ne pas atteindre au nombre prescrit en accusant le sort d'avoir désigné pour l'un des rapports le secrétaire des Conférences. « Qu'on décharge le secrétaire, à cause de sa fonction nouvelle, de la rédaction d'un des rapports ordinaires, je n'y vois aucun inconvénient ; mais que son nom ne soit pas mis dans la liste de roulement : car, à ce compte, le travail spécial risquerait de n'être pas fait et ce serait dommage pour la réunion. » Je cite ici Mgr Crosnier dans le dernier compte rendu qu'il fit à Votre Excellence. Je ne puis trouver un meilleur juge ni chercher un modèle plus accompli que celui qui, sous votre direction et par vos ordres, fut le fondateur et resta pendant plus de vingt ans l'animateur des Conférences pédagogiques dans le diocèse d'Angers.

En laissant de côté le collège de Baugé, cinquante-six travaux auraient pu être rédigés ; je n'en ai reçu que vingt, c'est-à-dire à peu près exactement le tiers. Il est difficile de ne pas convenir que c'est trop peu. Dois-je chercher la cause de ce déchet dans le flottement qui accompagne bien souvent les changements de direction ? Successeur de prêtres qui ajoutaient à l'autorité qu'ils tenaient de vous le prestige de leur valeur personnelle et le poids des services qu'ils avaient rendus, je ne puis me réclamer que de votre choix et de votre volonté. Ce sont des titres qui me paraissent accablants parce qu'ils exigent impérieusement qu'on ne leur demeure pas inférieur.

Les vingt rapports que je vais essayer d'analyser sont sans doute de valeur diverse mais les plus faibles demeurent encore très honorables. Ils témoignent tous d'un effort de réflexion et de recherche que je suis heureux de louer et que je me plais à signaler à Votre Excellence. Beaucoup sont bons, plusieurs sont remarquables. Quelques-uns se distinguent entre tous soit par la vigueur ou par la finesse de l'analyse, soit même par une originalité de bon aloi : On les lit avec plaisir, mieux encore, avec profit, parce qu'ils obligent à penser. Sans doute arrive-t-il qu'on n'accepte pas toutes les idées qui s'y trouvent exposées. Mais les conférences les meilleures ne sont-elles pas celles qui provoquent la discussion ?

Réunion préparatoire. — Le rôle du secrétaire est précisément de recueillir les observations qui s'échangent au cours de ces débats. Le « Colligite fragmenta » n'est pas seulement un conseil d'économie domestique. Faut-il croire qu'aucun rapport n'a provoqué cette étincelle d'où la lumière peut jaillir ?

(1) Cholet a envoyé six rapports quand ce travail était déjà trop avancé pour qu'ils pussent y être analysés.

